

Compte-rendu - Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Construction de terrains multisports (foot à 5, basket...) sur la place de la résistance »

Compte-rendu relu et validé par les participant-es au 18/09/2024

Rappel du contexte de la médiation

Texte de l'interpellation initiale déposée le 27/01/2023 :

La place de la résistance sur le bout de la presqu'île a Grenoble est un espace véritablement sous-exploité, sa surface est grande et elle est ornée de quelques bancs en béton mais personne n'y accède depuis bien longtemps et ce pour plusieurs raisons :

→ Le trafic incessant autour rend la place peu confortable pour s'y installer et son accès est trop compliqué par rapport à l'intérêt de s'y rendre

→ Elle est mal entretenue

→ Le tram la traverse régulièrement

Or cette place pourrait être très intéressante pour rendre le quartier attractif, la zone est remplie de grandes entreprises, de résidences et de bâtiments scolaires.

Construire des terrains multisports (foot à 5, basket, etc.), de part et d'autre de la voie de tramway, serait une bonne opportunité pour exploiter l'espace et offrir à tous les usagers du quartier un moyen de se divertir et de se dépenser en pratiquant des sports ouverts à tous publics.

Ces installations sont relativement simples et sécurisantes pour qu'aucun ballon ne gêne la circulation du tram et le passage des voitures alentour. Il suffit d'un grillage tout autour de chaque terrain, d'un filet par dessus, de pelouse synthétique et de deux buts, paniers, etc.

Cette installation serait un investissement très rentable quant à l'amélioration de la qualité de vie des usagers du quartier !

Rappel du déroulé de la phase de médiation

La phase de médiation a pour but de rassembler les représentant-es de l'interpellation, ainsi que les élu-es et services référent-es pour la Ville sur le ou les sujets concernés. Elle a pour objectif d'approfondir les problématiques soulevées, de creuser les points de désaccord éventuels, et d'explorer ensemble des pistes de résolutions des problèmes discutés. Elle se conclut par un compte-rendu validé par toutes les parties, envoyé à l'ensemble des soutiens de l'interpellation et publiée en ligne.

Calendrier des rencontres

- Première réunion de médiation le 20/04/2023
- Deuxième réunion de médiation le 09/07/2024

Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :

- Céline Mennetrier, adjointe aux Sports
- Margot Belair, adjointe à l'urbanisme (09/07/2024)
- Olivier Bertrand, maire-adjoint Secteur 1 (20/04/2023)
- Valérie Chenevier, directrice de territoire 1
- Justine Vincent, cheffe de service activités sportives – direction des sports (20/04/2023)
- Clément Marchal, directeur de projet Presqu'île et Esplanade

Représentant-es de l'interpellation citoyenne

- Charles-Etienne Vlimant, salarié sur la presqu'île
- Aurélien Buchet, salarié sur la presqu'île

Animation

- Antoine Gonthier, chargé de mission démocratie locale (20/04/2023)
- Boris Kolytcheff, Responsable unité Accompagnement et Formation- service Vie Associative et Citoyenne (09/07/2024)

Synthèse des échanges

Constat partagé : manque d'un équipement type terrain multisports sur la presqu'île

Précisions par les porteurs sur le besoin exprimé à travers cette interpellation :

- Au-delà de la proposition de construction place de la Résistance, il s'agit avant tout d'exprimer un besoin d'un équipement sportif de proximité type terrain multisports sur le bout de la presqu'île
- Un club de Futsal de Fontaine a fermé récemment, accentuant le besoin d'équipements sportifs de proximité pour les résident-es et salarié-es des entreprises du bout de la presqu'île
- Recueil de témoignages de salariés ST : plusieurs vont jusqu'à Meylan pour utiliser des terrains de Soccer five

La Ville est d'accord avec le constat d'un manque d'un équipement sportif de proximité type terrain multisports sur la presqu'île, pour répondre aux besoins des habitant-es et des salarié-es. Cela correspond à des demandes déjà remontées par ailleurs par des habitant-es. Les parties s'accordent donc pour travailler ensemble pour creuser des pistes permettant d'installer un terrain multisports dans cette zone : emplacement, financement...

Info Ville : des agrès vont être installés rue Winston Churchill. *(ils sont effectivement installés depuis)*

Premier avis des élus et services ville sur l'emplacement de la place de la Résistance, proposé par les pétitionnaires

La Ville est plutôt défavorable à cet emplacement pour plusieurs raisons :

- Beaucoup de réseaux passant sous la place, rendant des travaux compliqués
- Proximité immédiate du trafic (la place est un grand rond point) qui risque de poser des problèmes de sécurité et d'être gênante pour une activité sportive (impacts respiratoires) ;
- La place a une vocation mémorielle, avec un aménagement paysager déjà en cours de réalisation, et des activités prévues (foodtrucks non permanents) ce qui ne paraît pas compatible avec l'installation d'un terrain multisports.

Perspectives concernant le terrain de la base de loisirs SNCF :

- La SNCF a fait le choix récemment de fermer l'accès au terrain, en prévision d'une période de travaux à venir (18 mois, transformation des terrains et création de bâtiments)
- Une convention va être votée en juin 2023 pour permettre à la SNCF d'utiliser dans certaines modalités à définir des équipements Ville pendant la durée des travaux
- A terme, la Ville travaille avec la SNCF pour qu'une partie des futurs équipements rénovés sur place, puissent être utilisés par d'autres usagers (par exemple, des entreprises de la presqu'île, via des conventions d'utilisations).

Actions décidées en première réunion de médiation

Actions à engager côté Ville pour la suite :

- Lancement d'une étude de prospection d'un site TMS (terrain multisports) sur le secteur (courrier des élus, Clément Marchal transmet la demande officielle à la SEM Innovia) pour déterminer un site adéquat et le budget prévisionnel de l'action.

Réponse apportée le 09/07/2024 :

Un site TMS n'est pas forcément opportun sur la place de la Résistance pour les raisons évoquées plus haut. De plus, le site n'est pas compatible avec le projet paysager.

De manière plus globale, la Ville de Grenoble n'a pas de projet d'investissement pour un équipement sportif. La Ville se tourne davantage sur la rénovation des équipements existants.

- Information et rencontre avec Bruno Renard, coordinateur du PDIE (plan de déplacements inter-entreprises) de la presqu'île (Élus + Clément Marchal). Pour discuter de l'intérêt de penser une offre sportive pour les salarié-es de la presqu'île.

Situation au 09/07/2024 : Un échange sur le procédé éventuel de mutualisation dans le cadre du PDIE a bien eu lieu mais il n'a pas abouti à des pistes de mutualisation avec les grandes ou petites entreprises de la presqu'île.

- Point abordé en GT vivre ensemble sur la presqu'île (Valérie Chenevier)

Actions à engager côté porte-paroles pour la suite :

- Lien avec « Grenoble sport entreprises » pour aborder le sujet et les financements possibles
- Lien avec ST et éventuellement les autres entreprises du secteur pour recenser les besoins, les pratiques actuelles (utilisation de tel terrain de sport à Sassenage...) et les possibilités éventuelles de co-financement

Situation au 09/07/2024 : Les porte-paroles ont contacté des entreprises pour présenter le projet. Ils n'ont pas eu de retours des entreprises ou alors des retours négatifs. L'entreprise STMicroelectronics a été relancée dernièrement, les porte-paroles n'ont pas eu de réponses pour le moment.

Réponses apportées en seconde réunion de médiation

- Un terrain de 3 000 m² longeant la rue Wiston Churchill sur la presqu'île va être libéré. Ce terrain sert aujourd'hui de parking et est destiné à un usage public. À partir de 2025, un aménagement provisoire pourra être mis en place pour une utilisation transitoire. Lorsque le terrain sera libéré une concertation aura lieu avec les habitant-es pour les interroger sur leurs envies/besoins sur ce terrain. La Ville sait qu'il y a de fortes attentes en termes d'activité sportive. Le sol est aujourd'hui bitumé, la concertation permettra de savoir s'il doit le rester pour tout ou en partie. En 2027, une programmation sera repensée pour un aménagement à long terme.

La SEM Innovia, aménageur de la presqu'île, va mettre en œuvre la concertation cet automne. Les porte-paroles et autres salariés des entreprises environnantes sont invités à participer à la concertation.

- Le terrain de foot du CE de la SNCF va être divisé en 2. (jeu à 7 au lieu de 11). Une partie du terrain sera conservée par le CE SNCF. L'autre partie peut s'ouvrir à une

entité morale. Ainsi la Ville propose au CE ST de se mettre en lien avec le CE SNCF afin de voir s'il est possible d'occuper cet espace.

À plus long terme, des négociations sont prévues pour ouvrir le terrain aux habitant-es.

Informations complémentaires

- Des agrès de musculation en plein air ont été installés rue Churchill et fonctionnent plutôt bien.
- Une réflexion à long terme est prévue pour un réaménagement du skatepark du quai de la Graille

Suites de la médiation

- Un contact du CE SNCF sera transmis aux porte-paroles par le service du territoire secteur 1.
- Un bilan de la médiation sera proposé aux porte-paroles début février par le service Vie Associative et citoyenne.